

RESEAU DE FERMES RESSOURCES

Plantes à parfums, aromatiques et médicinales en agriculture biologique

Système de production et cueillette de plantes aromatiques et médicinales



Isabelle et Jacques VIAL
Asinerie et plantes du cul du bois
73 630 DOUCY EN BAUGES
asinerieetplantes@orange.fr

Présentation

1. Présentation des producteurs

Isabelle et Jacques la quarantaine se sont installés en 1995 avec l'opportunité d'achat d'une grange et de terres dans le massif des Bauges en Savoie. Jacques, passionné, développe une activité d'élevage et de location d'ânes. Isabelle qui a une bonne expérience professionnelle en horticulture est déjà intéressée pour développer un atelier de plantes aromatiques et médicinales. Ils ont 3 enfants de 19 ans, 17 ans et 13 ans.

2. Chronologie de l'installation

- 1993 : Achat d'une grange (qu'ils aménagent) et d'un terrain de 1 200 m², location de 12 ha de prairie pour l'élevage et les balades avec une douzaine d'ânes. Ils ont le statut de cotisants solidaires.
- 1995 : début des locations d'ânes.
- 2001 : Isabelle s'installe avec une dotation J.A sur un projet de plantes comprenant la cueillette et des mises en culture (achat de 3 000 m²).
Investissement avec un atelier de transformation, un séchoir, une serre et matériels agricoles.
Jacques travaille son sol en traction animale, très bien adaptée à de petites parcelles en pente.
- 2003 : création du Syndicat des Producteurs de Plantes Aromatiques et Médicinales des Savoie.

L'exploitation

Situation géographique : massif des Bauges entre Albertville, Chambéry et Annecy. Altitude : 1050 m.

Type de sol : limoneux - argileux

L'assolement : rotation des cultures alternée avec les légumes potagers et un peu d'engrais vert

Main d'œuvre : Isabelle à plein temps et Jacques à ½ temps sur les plantes et ½ temps pour la location des ânes.

Principales productions de PPAM

1. **Les plantes de culture** : hysope, mélisse, menthe, serpolet, sauge, achillée, mauve, guimauve, bouillon blanc, sarriette, ciboulette, arnica, verveine, millepertuis, souci, bleuet, basilic, fenouil, origan, consoude.
2. **Les plantes de cueillette** : aspérule, sureau, ortie, lotier, framboisier, prêle, angélique, origan, cynorrhodon, reine des prés, ail des ours.

Soit un total annuel de 120 kg de plantes sèches (culture et cueillette).

Commentaires : une grande diversité de plantes qui leur permet de développer une importante gamme notamment pour la vente directe.

3. Calendrier des travaux

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Préparation du sol et entretien				← →								
Semis – Plantation				← →								
Fertilisation									← →			
Désherbage					← →							
Récolte					← →							
Commercialisation/transfo.	← →											
Cueillette				← →								

Commentaires : la période entre mai et août est particulièrement exigeante en main d'œuvre et correspond aussi à la période de location d'ânes. Cette limite de main d'œuvre ne permet pas de répondre au développement potentiel des 2 ateliers. Une réflexion est menée pour trouver une solution soit d'association ou d'accueil pour un stage 6 mois. Le temps consacré à la préparation des produits et à la commercialisation est important et ne doit pas être minimisé. Par contre la cueillette se fait à proximité de la ferme ce qui représente un avantage.

Spécificités de l'itinéraire de production plantes médicinales

Plantation – Semis : les plants sont produits dans la petite serre froide. Certains sont achetés en commande groupée avec les autres producteurs. Le climat froid d'altitude réduit les délais de culture et les possibilités de semis directs.

Travail du sol : traction animale, labour et hersage

Fertilisation : utilisation du fumier des ânes épandu durant l'automne après compostage (en hiver les ânes sont à l'écurie en stabulation libre sur paille)

Désherbage : en grande partie manuel

Ravageurs : problème de campagnols sur les racines de guimauve, sarriette, mais seulement cette année, faute d'hiver froid

Récolte : récolte manuelle

Les investissements

Matériel de production et transformation :

Matériels de traction animale et de culture	1 070 €
Serre pour les plants (24 m ²)	230 €
Atelier de transformation conditionnement et séchoir	14 000 €
Autres matériels	538 €

Commentaires : achats des terrains de culture, donc des emprunts à moyen terme supplémentaires.

Données économiques

Quelques chiffres (prévision 2007) :

Investissements :	29 000 €
Annuités :	6 400 €
Chiffre d'affaire :	24 700 €
PPAM	15 700 €
Location des ânes	9 000 €
Revenu disponible :	12 000 €

Commercialisation : - 700 €/an pour la vente en vrac (25 kg) pour un herboriste

- 11 000 €/an de sachets de tisanes, macéras huileux et baumes auprès de 6 revendeurs (1 biocoop et 5 magasins de terroir)

- 5 000 €/an en vente directe (marchés, foires, vente à la ferme)

Commentaires : la situation géographique est favorable à la vente directe et auprès des points de vente locaux. Le Parc Naturel Régional des Bauges soutient la promotion et la valorisation des produits de terroir. Le bassin de consommateurs est important en Savoie et la clientèle touristique est étalée sur les saisons d'hiver et d'été.

L'atelier des plantes ne satisfait pas la demande, il est limité par des contraintes de main d'œuvre.

Analyse du système de production

ATOUTS :

- Un endettement raisonnable malgré le faible apport initial.
- La localisation au sein du Parc Naturel Régional des Bauges apporte une plus value territoriale sur le produit. De plus, le PNR soutient les activités de diversification à travers différentes opérations.
- Les deux Savoie représentent un fort potentiel de commercialisation avec son bassin de vie et sa clientèle touristique d'hiver et d'été.

- Un bon savoir faire en production, séchage et transformation.
- Adhésion à un groupement favorisant les échanges et les synergies économiques.

CONTRAINTES :

- Un revenu disponible insuffisant qu'Isabelle et Jacques souhaiteraient conforter.
- Une mauvaise répartition de la main d'œuvre sur l'année bloquant les perspectives de développement.
- Le séchoir actuel limite les possibilités d'augmentation de la production.
- Un climat de montagne qui limite le potentiel de production.

<p>Une organisation collective : Le Syndicat des Producteurs de Plantes Aromatiques et Médicinales des Savoie</p>
--

Le syndicat a pour vocation **la promotion commune, les achats groupés et la défense juridique des producteurs.**

11 producteurs sont adhérents actuellement et de nouvelles demandes se manifestent sur la Savoie, la Haute-Savoie et les départements limitrophes.

Il n'y a pas de commercialisation au sein du syndicat mais des opérations de **promotion et de communication avec un logo de reconnaissance et une charte commune.**

Les producteurs sont présents sur certaines manifestations commerciales avec **une large gamme de produits** : plantes séchées, sirops, liqueurs, huiles, baumes, aromates,...

La mise en place du syndicat a nécessité une phase d'émergence et de concertation de 2 ans.

Cette structure est devenue un interlocuteur reconnu de l'administration et des organisations agricoles.



<p>Contacts de la Filière PPAM BIO : CEPPARM - ITEIPMAI – ONIPPAM – Chambre d'Agriculture 26 - CRIEPPAM</p>
